

## Validation des comptes et des documents officiels de l'AFSA

### Jeudi 25/05/2023

### Procès-verbal

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi vingt-cinq mai, les membres de l'Association Française du Syndrome d'Angelman – AFSA, se sont réunis de 20h30 à 21h30, en distanciel (via zoom) sur convocation de la Présidente.

Stéphanie Duval, salariée de l'Association, était également présente en qualité de scrutatrice et pour aider dans les opérations de comptabilisation des votes afin de rassembler l'expression des adhérents de l'Association concernant les points suivants :

1. Présentation et vote du Rapport d'Activités 2022
2. Présentation et vote du Rapport Financier 2022
3. Vote de l'affectation du résultat en « report à nouveau » sur 2023
4. Accord de délégation en gestion des comptes de l'association au Président et au Trésorier
5. Présentation des projets

La Présidente Sophie-Dorothée Montagutelli constate que 7 membres sont présents en distanciel et que 20 membres se sont exprimés en votant à distance à l'aide du lien suivant :  
[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd-V3mb0yR0ebQPTZrvfvQJ5ZCmw8KhIoacSociuoCVzXA5Pw/viewform?usp=sf\\_link](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd-V3mb0yR0ebQPTZrvfvQJ5ZCmw8KhIoacSociuoCVzXA5Pw/viewform?usp=sf_link)

Le nombre total de voix est ainsi de : 27

La Présidente déclare alors que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise, tous les membres présents ou ayant votés en ligne étant en règle de leur adhésion, la validation des différents points peut être prononcée.

La Présidente ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

#### PREMIERE RESOLUTION

Approbation du rapport d'activités 2022 de l'association

Votes pour : 27  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0

Cette résolution est votée à l'unanimité.

## DEUXIEME RESOLUTION

Approbation du Rapport Financier 2022, auquel est annexé le Rapport du Commissaire aux Comptes

Votes pour : 27  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0

Cette résolution est votée à l'unanimité.

Dès lors, quitus de sa gestion est donné au Trésorier pour l'exercice écoulé.

## TROISIEME RESOLUTION

Approbation de l'affectation du résultat 2022 en « report à nouveau » sur 2023

Votes pour : 27  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0

Cette résolution est votée à l'unanimité.

## QUATRIEME RESOLUTION

Accord de délégation en gestion des comptes de l'association à la Présidente et au Trésorier

Votes pour : 27  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0

Cette résolution est votée à l'unanimité.

## PRESENTATION DES PROJETS

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h32

De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal, signé par la Présidente et le Trésorier.

Date et heure : le 25 mai 2023 à 22h00

Sophie-Dorothee Montagutelli  
Présidente



Didier BUGGIA  
Trésorier



Pièces jointes au présent procès-verbal :

- Liste des membres ayant exprimé leurs votes à distance et en visio
- Détail des votes à distance